

amélioration reste bien au-dessous de l'accroissement de l'effectif ouvrier au cours de cette même période. D'après les prévisions du Conseil économique du Canada, il est évident que la population active du Canada continuera de s'accroître à un rythme rapide. Nous savons qu'elle sera beaucoup plus élevée qu'à présent. Il y a tant de chômage à l'heure actuelle que beaucoup sont découragés avant même d'essayer d'entrer sur le marché du travail.

C'est à cause de la croissance rapide de l'effectif ouvrier au Canada que le Conseil économique du Canada a fixé ce taux de croissance à 5½ p. 100 par année. Lorsque nous comparons ce chiffre aux 2½ p. 100 au bas mot prévus par l'OCDE, il n'y a aucune raison de croire que le taux redressé saisonnier de chômage diminuera d'ici la fin de l'année à moins de changements profonds dans les politiques du gouvernement. Je tiens à faire remarquer à Votre Honneur que le chômage si répandu aujourd'hui est la résultante d'actes délibérés de la part du gouvernement. On dira certes que l'opposition devrait faire des propositions en vue d'accroître l'emploi au pays. C'est ce que je compte faire, et d'autres députés voudront sans doute m'imiter.

Le point à retenir, c'est que le pourcentage désaisonnalisé de 6.2 p. 100 est directement attribuable à l'orientation préméditée du gouvernement canadien, qui pourtant fait montre d'une suffisance incroyable. Le cabinet n'a, que je sache, annoncé ces dernières semaines, que trois modifications à sa politique. Premièrement, il y a eu la libération du dollar et les mesures que le ministre a adoptées pour neutraliser en partie les effets de la libre fluctuation du dollar. Je songe à la réduction du taux de réescompte de la Banque du Canada et à l'augmentation des versements aux provinces, annoncée par le ministre. Ce sont toutes des mesures que le ministre a prises afin de contrebalancer, en partie tout au moins, les effets possibles du taux flottant de change sur l'augmentation du chômage au Canada. Ce ne sont pas là des mesures visant à pallier le chômage déjà attribuable aux autres politiques.

• (3.40 p.m.)

Deuxièmement, le ministre a annoncé qu'il abandonnait les restrictions de crédit à la consommation qu'il avait proposées dans son budget, de toute manière il était difficile de prendre cela au sérieux. Troisièmement, son

collègue a fait une déclaration au sujet de l'emploi des étudiants; elle se résumait à une assurance d'emploi pour quelques milliers d'étudiants. Je ne pense pas toutefois qu'aucun ministériel puisse nier que cela ait très peu contribué à contrebalancer les difficultés croissantes qu'éprouvent les étudiants à trouver un emploi face à un taux de chômage désaisonnalisé de 6.2 p. 100 que le gouvernement lui-même a contribué à établir.

Comme je le disais, ni le ministre ni le gouvernement n'ont réagi efficacement à l'augmentation frappante du chômage.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Tout ce que le ministre peut prétendre, c'est d'avoir pris une ou deux mesures qui atténueront partiellement les répercussions néfastes que pourrait avoir le dollar flottant. Tout ce que le ministre des Finances a fait ou annoncé était dirigé en ce sens. Je soutiens, et le ministre des Finances ne pourra le nier, que le gouvernement actuel a adopté délibérément une politique visant à ralentir l'économie de façon très sensible. On prétend que c'est justifié. En fait, on prétend parfois que c'est nécessaire pour juguler l'inflation, mais j'ai remarqué que le premier ministre, en réponse à une question posée cet après-midi, n'était certainement pas disposé à admettre que le chômage actuel était un élément essentiel de la lutte anti-inflationniste. Il a cependant déclaré qu'il était prêt à ce que le chômage atteigne 6 p. 100 par an. Notre taux de chômage déraisonnalisé est actuellement supérieur à 6 p. 100 et, évidemment, nous nous souvenons tous que c'est ce taux désaisonnalisé auquel le premier ministre attachait une signification particulière.

Nous voici donc liés par les propos du premier ministre, par les actes du gouvernement et par les décisions des ministres chargés des principales fonctions. Je veux m'exprimer le plus simplement possible. C'est être insensible et cruel, et dans quel but? A mon avis, cette politique ne marche pas vraiment. Maintenir l'économie bien au-dessous de son potentiel, et de propos délibéré, voilà une mesure anti-inflationniste qui n'a donné aucun résultat récemment dans les pays industrialisés. Je vais vous citer un exemple précis: l'industrie du bâtiment, à Toronto, où, sauf erreur, le chômage est intense, malgré le règlement récent d'un conflit salarial. Autrement dit, rien n'indique qu'une telle politique ait un effet déflationniste.